



L'OPINION

L'INDUSTRIE 4.0 : UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR POUR L'ILE-DE-FRANCE

PIERRE-ANTOINE GAILLY



L'industrie a souffert aussi en Ile-de-France, notamment en raison de la crise de l'automobile. Mais la région parisienne a de nombreux atouts pour faire émerger l'usine du futur, et les chambres de commerce concourent à créer un écosystème qui lui soit favorable. Par Pierre-Antoine Gailly, président de la Chambre de Commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France.

La vague du numérique et de la transformation digitale qui déferle sur nos économies contemporaines va offrir une nouvelle chance à notre pays pour regagner le terrain perdu ces dernières années. Aucune position acquise ne résistera à cette « 4ème révolution industrielle » qui s'annonce et menace tous les acteurs qui n'auront pas su s'y préparer. Dans l'économie d'hier, les gros mangeaient les petits. Dans celle qui s'annonce, quel que soit le territoire considéré ou la performance industrielle enregistrée, les rapides vont manger les lents...

DEUX MILLIONS D'EMPLOIS PERDUS POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Sur les 30 dernières années, l'industrie française a perdu plus de 2 millions d'emplois et la part de





l'emploi industriel dans l'emploi total a été divisée par deux sur la même période. Les causes de ce diagnostic sont bien connues : intensification de la concurrence internationale, restructuration, délocalisation et faiblesse structurelle (positionnement milieu de gamme, notamment). Ce déclin n'est pas contestable, mais il n'a rien de fatal.

L'INDUSTRIE FRANCILIENNE A SOUFFERT DE LA CRISE DE L'AUTOMOBILE

L'Île-de-France, première région industrielle française avec plus de 14% des effectifs industriels du pays (soit près de 450 000 emplois) se caractérise par une industrie très diversifiée, qu'il s'agisse d'activités traditionnelles ou des filières en émergence. Plusieurs d'entre elles ont été identifiées comme stratégiques, parmi lesquelles l'aéronautique, l'automobile, les éco-industries, les industries graphiques-imprimerie, le luxe, la mécanique, la santé et les sciences du vivant. Pour autant, comme ailleurs, l'industrie francilienne a beaucoup souffert depuis la crise de 2008, en particulier dans l'automobile avec la fermeture de l'usine d'Aulnay-Sous-Bois et la fragilisation d'un tissu industriel dense de PME et de sous-traitants.

CONCEVOIR L'USINE DU FUTUR

L'avènement de l'industrie 4.0, dont la révolution conduit à « la numérisation de l'entreprise », organise de façon différente les moyens de production en dotant l'entreprise d'une plus grande agilité dans la production et d'une allocation plus efficace de ses ressources, avec pour socle technologique l'Internet des objets et les systèmes cyber-physiques. Des usines plus efficaces, plus productives, à la compétitivité renforcée, où le diktat du coût du travail sera moins prégnant, mais surtout une totale refondation de la relation client reposant sur une meilleure connaissance des profils et des habitudes de consommation vont donc voir le jour. L'Internet des objets, les big data et les technologies additives sont au cœur de cette révolution. C'est dans un dialogue entre industriels et prestataires de services que doit se concevoir cette usine du futur. A ce titre, l'Île-de-France, terre d'émergence des start-up du numérique, lieu d'accueil de nombreux pôles de compétitivité mondiaux, principal nœud financier du pays, offre toutes les ressources nécessaires à l'émergence de ce nouveau modèle industriel.

CRÉER UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE, NOTAMMENT POUR LA FORMATION

Ne nous y trompons pas, les usines du futur, ultra compétitives car ultra connectées vont accélérer la polarisation du marché du travail, entre des emplois industriels (y compris ceux des services à l'entreprise), très qualifiés et des emplois de services de proximité peu rémunérés. Bien plus, on estime que 65% des métiers qui existeront dans 20 ans n'ont pas encore été créés aujourd'hui. Dans ce contexte, les CCI, et la CCI Paris Île-de-France particulièrement, prennent en compte la



nécessité de créer un écosystème favorable à cette révolution, aussi bien dans leur mode de fonctionnement en s'appropriant les logiques du numérique, que dans les services qu'elles rendent aux entreprises, soit 650 000 entreprises pour la région francilienne, en offre de formation et de qualification. Il faudra, en effet, renforcer les compétences de plus en plus pointues des futurs salariés dont ces nouvelles usines auront besoin, comme la CCI Paris Ile-de-France y contribue dans ses écoles ESIEE ou Gobelins, mais aussi faire évoluer les services d'accompagnement à leur développement. Ainsi, la CCI Paris Île-de-France redéfinit sa politique d'alliance et la met en œuvre avec les sept pôles de compétitivité franciliens, afin de développer le potentiel d'innovation des entreprises industrielles et d'accompagner leur transformation en usine du futur.

En définitive, ces évolutions doivent être envisagées comme une formidable opportunité à saisir pour repositionner l'industrie française dans la compétition mondiale, à la condition indispensable de savoir nouer des liens entre services et industrie, entre acteurs privés et publics, entre territoires et grands groupes, entre immatériel et produits.

L'enjeu est de taille : l'entreprise industrielle sera usine du futur ou ne sera pas.

Pierre-Antoine Gailly

Président de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France